Rhône-Alpes, Savoie
Aix-les-Bains
Baie de Mémard
220 avenue du Grand Port

Maison, actuellement immeuble

Références du dossier

Numéro de dossier : IA73002352
Date de l'enquête initiale : 2015
Date(s) de rédaction : 2015
Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire de la Ville d'Aix-les-Bains
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : maison
Appellation : Les Mollières
Destinations successives : immeuble à logements

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : 2014, BK, 120

Historique

Une importante extension a été élevée à une date inconnue contre la façade occidentale de l'édifice original, peut-être au moment de la transformation de la maison en immeuble comprenant plusieurs logements.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle
Période(s) secondaire(s) : 3e quart 20e siècle (?)

Description

Située en retrait de la rue, la maison est précédée d'une cour fermée par un muret en ciment surmonté d'une grille et interrompu dans l'axe de la porte d'entrée par un accès piétonnier et sur le côté par un accès pour les véhicules, chacun encadré par deux piliers en mâchefer. Elle ouvre à l'arrière sur une autre cour.
De plan rectangulaire, le bâtiment est composé de deux corps : un second bâtiment construit en béton est venu agrandir à l'ouest la maison d'origine, de plan rectangulaire également et construite en moellons de pierre enduits. Ce corps principal couvert d'un toits à deux versants comprend un rez-de-chaussée, un étage carré et un étage en léger surcroît, éclairé au sud par deux lucarnes alignées sur les travées extérieures de la façade antérieure elle-même rythmée par trois travées. La composition symétrique de la façade sur rue du bâtiment d'origine est accentuée par la présence de balcons, dotés de garde-corps métalliques et supportés par deux consoles, devant les fenêtres des deux travées extérieures, au premier étage. En revanche, sur la façade postérieure dépourvue de lucarnes, c'est la travée centrale qui est ornée d'un balcon, aux consoles plus simples, au premier étage. La façade orientale présente deux travées. Les baies sont ornées d'un encadrement rectangulaire à crossettes à peine saillant.
L'extension à l'ouest se compose d'un étage de soubassement, d'un rez-de-chaussée et d'un étage carré surmonté d'un toit-terrasse qui évoque l'architecture de bord de mer, avec le balcon filant du premier étage qui court sur la façade occidentale de l'édifice, tournée au loin vers le lac, et se poursuit sur la façade sud de l'extension (côté rue).

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre, moellon, enduit ; béton

Matériau(x) de couverture : tuile mécanique
Plan : plan rectangulaire régulier
Étage(s) ou vaisseau(x) : étage de soubassement, rez-de-chaussée, 1 étage carré, étage en surcroît
Couvrements :
Élévations extérieures : élévation à travées
Type(s) de couverture : toit à longs pans ; terrasse
Escaliers : escalier dans-oeuvre

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

Décor

Techniques : maçonnerie

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

Données complémentaires

F-EBE-Collectifs-Aix-les-Bains

Formulaire de données complémentaires architecture des dossiers collectifs de l'aire d'étude de la ville d'Aix-les-Bains (Immeuble ; Maison ; Hôtel de voyageurs)

Position	sur cour
Mitoyen	non
Alignement	Oui
Nombre de façades sur rue	2
Nombre de corps de bâtiments	2
Type de clôture	muret surmonté d'une grille
Villégiature	Non
Situation de la porte d'entrée	décentrée
Nombre d'étages	1
Entresol	Non
Nombre de travées	4
Balcon	Oui
Balcon filant	Oui
Loggia	Non
Balcon-loggia	Non
Décrochement de façade	Oui
Matériaux du gros-oeuvre	pierre
Matériaux des encadrements	molasse
Matériaux des garde-corps	mixte
Forme du toit	toit à 2 versants
Liaison mur-toit	avant-toit fermé

Cour	cour
Puits de lumière	Non
Sas	Non
Garage	Non
Décor de façade	élémentaire
Traitement des angles d'îlots	aucun
Nombre d'escaliers	1
Escalier 1: emplacement	dans-oeuvre
Escalier 1: 1ère volée décalée	Non
Escalier 1: tour d'escalier	Non
Escalier 2: 1ère volée décalée	Non
Escalier 2: tour d'escalier	Non
Escalier en pendant	Non
Immeuble faisant parti d'un ensemble	Non
Cour commune	Non
Entrée commune	Non
Escalier commun	Non
Façades en rapport	Non
Traboule	Non
Datation principale	1er quart du 20e siècle
Datation secondaire	3e quart du 20e siècle
Modifications 1	agrandissement
Phase	repéré

Illustrations

Façade postérieure
(nord) et latérale (ouest)
Phot. Alice Arnault
IVR84_20187301527NUCA

Façade principale (sud) et pignon est
Phot. Alice Arnault
IVR84_20187301528NUCA

Vue d'ensemble
Phot. Alice Arnault
IVR84_20187301529NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Généralités (IA73001081) Aix-les-Bains

Maisons (IA73001099) Aix-les-Bains
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Avenue dite Route du Lac, puis Boulevard du Lac, puis Avenue du Port-Puer, actuellement Avenue du Grand-Port (IA73001356) Rhône-Alpes, Savoie, Aix-les-Bains,
Secteur urbain de la baie de Mémard (IA73001416) Aix-les-Bains

Auteur(s) du dossier : Philippe Gras, Elsa Belle, Alice Arnault
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville d'Aix-les-Bains

Façade postérieure (nord) et latérale (ouest)

IVR84_20187301527NUCA
Auteur de l'illustration : Alice Arnault
Date de prise de vue : 2016
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville d'Aix-les-Bains
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Façade principale (sud) et pignon est

IVR84_20187301528NUCA
Auteur de l'illustration : Alice Arnault
Date de prise de vue : 2016
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville d'Aix-les-Bains
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble

IVR84_20187301529NUCA
Auteur de l'illustration : Alice Arnault
Date de prise de vue : 2016
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville d'Aix-les-Bains
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation